

temps présent

Désinformez, il en restera toujours quelque chose p. 2, 3

Et la neutralité dans tout ça ? ... p. 4

personnels

TZR : enfin des victoires ! p. 5

Elections IUFM p. 6



infos

Métier, catégories p. 7

droits et libertés

Sans papiers p. 8

vie du snes

Stage

Echos des SI p. 8

Encart

Elections à la C.a. académique : professions de foi et listes

é d i t o

« Encore un jeudi ? », « je suis d'accord avec la grève, mais pourquoi un jeudi ? » Nombreux sont celles et ceux qui nous font ce genre de remarques après l'annonce de la date de la prochaine grève nationale, le 15 mai.

Poursuivre l'action entamée depuis le début de l'année : les raisons ne manquent pas !

Les postes, en premier lieu, puisque le gouvernement refuse toujours de céder. Serait-il plus pingre avec l'Education Nationale qu'avec les chauffeurs de taxis, les marins pêcheurs ou les médecins ? Inquiets devant la perspective de devoir affronter une conjonction des revendications des parents et des élèves, le gouvernement et le président multiplient les propos aussi fermes qu'infondés, alignant sans désespérer contre-vérités sur les suppressions d'emplois et fausses explications sur leur politique.

Si Darcos s'obstine, c'est qu'il a d'autres projets en tête. Ces suppressions s'inscrivent dans un plan pluriannuel, et si la résistance ne se poursuit pas, les mauvaises nouvelles continueront. S'il hésite encore à publier ses décisions sur le lycée, les projets existent bel et bien : si les options sont réduites et les horaires amputés, combien de jeudis perdus cela représentera-t-il ? Si les chefs d'établissement, dans le cadre de l'autonomie promise, disposent de 10 % du temps scolaire, quelles seront les matières sacrifiées ?

Lutter est difficile, et le SNES et la FSU recherchent les conditions de l'unité pour faire converger les mobilisations. Alors que les blocages étaient importants depuis des semaines, la possibilité d'une action s'est offerte ; les fédérations de la Fonction publique fortement implantées hors de l'Education nationale ont insisté pour le jeudi de préférence à n'importe quel autre jour. Nous ne pouvions et ne voulions laisser passer cette perspective de mobilisation unitaire, même si cela nous pose des problèmes.

Depuis le début de l'année, le SNES et la FSU portent le flambeau de la contestation de l'action contre les suppressions de postes, l'absence de revalorisation et les réformes annoncées. Contrairement à d'autres, nous disons qu'il y a **un lien étroit entre réforme Fillon, livre vert Pochard et diminution des postes et des moyens.**

Les victimes ne seront pas seulement les élèves qui suivent deux options et qui en ont le droit : comment d'ailleurs ne pas voir la contradiction entre ce discours de casse et ceux sur la baisse du niveau ? Seront également frappés ceux qui éprouvent des difficultés et que l'on veut pousser hors de l'école. Il faut répéter et faire savoir que 2 apprentis sur 3 ne finissent jamais leur apprentissage ! **La formation est bien à l'école et par l'école !**

Notre obstination a fait que la question des suppressions d'emplois a toujours été d'actualité, et explique la mobilisation actuelle des parents et des élèves. A Lille, 2 jours après la rentrée, 4 à 500 lycéens ont manifesté, et il en a été de même dans de nombreuses académies et ces actions se sont poursuivies avec notre soutien. A Boulogne, à Avion, à Somain..., les luttes des personnels se poursuivent. Il faut fédérer tout cela, et **la grève du 15 mai ainsi que la manifestation nationale du 18 mai à Paris seront des moments cruciaux.**

Le 18 mai, nous ferons entendre avec force ce que la profession refuse très majoritairement, mais aussi son ambition pour l'école et ses exigences pour les métiers de l'Education. Cette action, nous l'avons proposée depuis des mois à nos partenaires syndicaux et associatifs et nous espérons qu'ils surmonteront leurs hésitations pour s'y associer pleinement.

Ensemble, faisons de mai 2008 un moment décisif de la mobilisation pour l'école publique et pour la Fonction publique !

Michel DEVRED

Désinformez, il en restera

Face à la mobilisation des personnels, des élèves et des parents, le ministre de l'Éducation Démontage d'une interview truffée de mépris et de mensonges, relayée

«Darcos tape du poing sur le tabl



Confronté au dilemme du pédagogue, Darcos oublie que répéter ne suffit pas, encore faut-il être crédible et savoir changer de discours pour être enfin convaincant !

Mépris, mépris : déjà oublié, la bataille du CPE, et l'avis de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) qui a recalé le CNE ?



Réformer, mais avec la priorité budgétaire !

Mépris, mépris : ces 8830 emplois ne sont pas les premiers ! Dans notre académie, les suppressions successives représentent 12% du total des effectifs ! 55 classes de secondes fermées cette année ! Le rectorat avait annoncé 687 suppressions de postes, en réalité, 804 ont disparu !

Le ministre reprend les mêmes arguments paresseux que nos recteurs (et recteur) successifs : la baisse démographique ne justifierait, si l'on acceptait l'argument, qu'une partie des suppressions (les transformations en HS représentant 3500 postes supprimés) et on ne prend jamais en compte la difficulté scolaire, et la baisse de la scolarisation. Combien de centaines de postes faudrait-il créer si des milliers d'élèves ne quittaient l'école en cours de formation ? Combien de milliers si l'on cherchait à améliorer enfin les niveaux de qualifications, réduire l'échec, etc ? Manipulation des chiffres : dans l'académie, les effectifs des classes de seconde repartent à la hausse !



Mensonges : le bac professionnel en 3 ans, c'est un an de formation en moins, la mort des classes d'adaptation. L'aide est financée par la réduction des horaires ! Les crédits de formation continue ont fondu.

« Combien de fois, faudra-t-il répéter les choses pour être entendu... Ça devient désespérant. »

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, nous a reçus hier pour une interview au ton vif. Les lycéens doivent de nouveau défilier aujourd'hui à l'appel des syndicats UNL et FIDL contre la suppression de 11200 postes dans l'Éducation nationale, dont 8 830 postes de professeurs dans les collèges et lycées, à la rentrée prochaine. Une manifestation nationale est aussi prévue demain. Face à ces défilés, **qu'il juge « inutiles », infondés et menés par des « mineurs » de surcroît « ignorants »**, Xavier Darcos perd sa bonhomie coutumière. Il semble lassé de devoir batailler avec les chiffres, quand il voudrait discuter réforme et avenir de l'école. Son leitmotiv : mettre 1 000 profs de plus ou de moins au tableau noir ne changera rien à la qualité des cours, qui ne cesse de se dégrader. Sur le terrain, de nombreux enseignants craignent pourtant de devoir fermer des options, interrompre des projets, gérer des classes à 38 élèves. Le ministre balaie ces inquiétudes d'un revers de la main. **« Retirer 0,7% des effectifs ne changera rien, à part dans quelques classes ici ou là. »**

20 minutes : Pourquoi supprimer ces postes : vous dégraissez le mammoth ?

Darcos : Mais non ! D'abord, nous ne renouvelons pas 8 830 emplois de professeurs, sur 900 000. **Et il y a une raison démographique : nous avons perdu 145 000 collégiens et lycéens** ces trois dernières années, et 40 600 élèves de moins sont prévus à la rentrée prochaine. En septembre, sauf cas marginaux, le même service public sera offert aux élèves. Et puis la qualité des cours ne dépend pas du nombre de professeurs. La preuve, on a un des meilleurs taux d'encadrement au monde, **avec un prof pour 12 lycéens**, or on perd des places dans les classements mondiaux. L'école va mal. On me demande des postes : je réponds **études surveillées, nouveaux programmes, stages, revalorisation du lycée professionnel**. Il faut se réformer, changer du dedans, tous nos voisins l'ont fait, sauf nous.

** Poisson d'avril ? Comment croire en effet et qu'un journaliste fasse preuve*

toujours quelque chose

PAR MICHEL DEVRED

multiplie les interventions pour discréditer le mouvement contre les suppressions de postes. complaisamment par "20 minutes".

eau" (20 minutes, 1^{er} avril 2008*)

20 minutes : On a le sentiment que ce pack de réformes est non négociable. Lycéens et profs défilent pour rien ?

Darcos : Ces défilés reviennent tous les ans ! Il ne faut pas être dupe du discours alarmiste et mensonger de certains syndicats. Et n'exagérons pas la mobilisation des lycéens. **Jeudi, ils étaient 4 000 à défilé** sur les 450 000 lycéens que compte l'Ile-de-France. Halte au feu !

Nous ne reviendrons pas sur ces suppressions : elles ont été largement discutées depuis août, et votées par le Parlement en novembre. Même si je voulais revenir en arrière, je ne peux pas. Mais je suis prêt à parler avec eux des vrais défis du lycée. Je ne suis pas enfermé dans ma tour d'ivoire.

20 minutes : Ne faut-il pas épargner les établissements classés en zone d'éducation prioritaire ?

Darcos : Mais ils le sont ! Dans les collèges « ambition réussite » et les lycées ZEP, on a maintenu les crédits spécifiques là où le nombre d'élèves est resté stable. **Et ceux qui verront des élèves partir du fait de l'assouplissement de la carte scolaire garderont la même quantité d'enseignants.**

20 minutes : Quelles économies comptez-vous réaliser ?

Darcos : C'est impossible à chiffrer. Arrêtons de faire croire que notre système est radin : il est parmi les plus généreux du monde développé. **Mais cela ne veut pas dire qu'il faille dépenser n'importe comment, ou distribuer des options à tout-va. Des lycéens ont plus de 50 heures de cours par semaine. Les enseignants volontaires - déjà nombreux - peuvent augmenter leur pouvoir d'achat grâce au milliard d'euros distribué pour les heures supplémentaires.**

20 minutes : C'est le fameux « travailler plus, pour gagner plus » jusque sur les bancs de l'école ?

Darcos : Oui. **Pourquoi les profs devraient-ils forcément travailler moins pour gagner plus ?**

On est le premier gouvernement à s'occuper d'eux et le Président s'est engagé à revaloriser leur début de carrière. Mais l'école de la Nation doit aussi se rappeler qu'il y a une nation, qui est en difficulté.

L'Etat n'a plus les moyens de recruter aveuglément des enseignants.

Encore un « droit dans ses bottes » ! En réalité, le mouvement lycéen n'a fait que croître... à Paris, le 8, ils étaient 10 000, et 40 000 le 15 !

Enfin une vérité : la bataille doit se mener au moment du budget : en tiendrons-nous compte l'an prochain ? Darcos oublie cependant que le gouvernement a su modifier ledit budget pour répondre à des mouvements sociaux ! Pourquoi les taxis et pas les élèves et les enseignants ? Moins utiles pour l'avenir ?

Mensonge encore : l'an dernier le seuil des effectifs a été relevé ! et dans l'académie, certains établissements ont bel et bien été victimes de la carte scolaire ! Qu'en sera-t-il cette année ?

Le moment de vérité : pour comprimer les dépenses, il faut REFORMER ; tout y est :
- la diminution des horaires élèves,
- la suppression des options,
- le recours aux heures supplémentaires et le refus de la revalorisation salariale
- La diminution des recrutements.

Et pour finir, l'insulte ! Il faut revaloriser car :
- les personnels n'ont eu aucune réduction du temps de travail depuis plus de 40 ans, sauf rares exceptions.
- Le temps de travail des personnels est estimé à plus de 40 h par semaine.
- Aujourd'hui, le début de carrière d'un certifié, recruté à bac +5, se situe à un peu moins de 1,3 fois le SMIC et son déroulement de carrière en classe normale jusqu'au 11e échelon l'amène à 2,4 fois le SMIC.

qu'un ministre assène de tels mensonges d'aussi peu de distance critique ?



Et la neutralité dans tout ça ?...

PAR DIDIER RIEZ, secrétaire académique du SNUDEN FSU (syndicat des personnels de direction)

L'Ecole est « coupée des réalités du monde du travail » répètent en boucle les médias. De manière à en ouvrir les portes au Medef ? Voici un témoignage et la position du syndicat FSU des personnels de direction sur de nouveaux exemples de cette ingérence intolérable dans l'académie de Lille.



Imaginons, que l'un d'entre nous, chef d'un établissement offrant l'option Découverte Professionnelle à ses élèves de troisième, ait l'idée demain de signer une convention avec un syndicat de salariés pour évoquer la vie en entreprise, les conditions de travail dans telle ou telle branche professionnelle, ou l'accès à un premier emploi faisant l'objet d'un contrat de travail... "Idée complètement saugrenue", nous dira-t-on, "contraire à notre devoir de réserve!", "non respect d'une de nos obligations déontologiques"... d'autres commentaires de ce type tomberaient aussi vite, bien sûr, et même heureusement, pourrait-on ajouter. Notre Ecole a encore, comme ça, quelques principes fondamentaux et, sans vouloir en évoquer ici le pourquoi, celui-là fait sans nul doute partie de ceux qu'il serait bon de continuer à respecter et faire respecter dans nos établissements.

Du rêve... à la réalité

Imaginons maintenant (et là on ne rigole plus car on passe de la fiction à la réalité), qu'un ministre, ou un recteur, signe une convention avec une organisation connue par tous comme un syndicat patronal... et là, très bizarrement, cela ne choque

plus, tant c'est désormais passé dans les usages. Combien de liens le MEDEF (car c'est de lui dont il s'agit) a-t-il réussi à tisser dernièrement avec notre ministère, ou avec nos recteurs, dans le cadre de conventions partenariales, nationales, régionales ou locales, lui permettant ainsi d'intervenir au sein de notre administration et en direction des personnels ?

Le MEDEF, contrairement aux organisations de salariés, serait-il d'une neutralité absolue ? Le MEDEF n'a-t-il jamais eu la moindre arrière pensée politique ou idéologique. Le MEDEF n'a-t-il jamais affiché ses préférences pour un modèle économique ? Comment justifier qu'il peut, lui, signer des accords et diffuser ses points de vue au sein des assemblées de chefs d'établissements scolaires ou auprès d'enseignants venus chercher l'info manquante sur ce monde qu'on nous reproche de ne pas connaître : celui de l'entreprise, celui du travail.

La dernière semaine Ecole-Entreprise dans l'académie de Lille, ponctuée de rencontres avec les dirigeants dudit MEDEF fut ainsi un vrai modèle du genre. La convention de partenariat passée avec le président du MEDEF Nord Pas-de-Calais aussi. On y parle de promouvoir la connaissance réciproque des mondes de l'Education et de l'Entreprise... Pour "connaître" l'Entreprise, il semble ainsi tout à fait recommandable d'écouter la vision que souhaitent en donner les petits camarades de Madame Parisot, ou son ex-collègue et dirigeant de l'UIMM : M. Denis Gauthier-Sauvagnac (désormais impliqué dans quelque affaire financière assez louche..., mais bon !). On nous parle d'utiliser le MEDEF comme ressource pour former les équipes pédagogiques à la connaissance de l'Entreprise, ou pour des actions dans le cadre de la DP3 ou de la DP6.

**« Mieux connaître le monde du travail »
ou diffuser la vision patronale
des rapports sociaux ?**

De qui se moque-t-on dans cette vision sélective du respect de la neutralité dont nous devons faire preuve ? Par rapport à une organisation qui prône

le modèle libéral comme pensée unique et comme seul schéma de fonctionnement de nos sociétés, par rapport à des dirigeants dont les désirs actuels sont de casser le Code du Travail dont nos élèves, futurs salariés pour majorité d'entre eux, auront encore besoin demain, ne serait-il pas plutôt recommandé de prendre quelques distances ?

Nous pensons que dans le respect de nos obligations, ces conventions font fausse route et que d'autres partenariats pourraient être établis pour permettre à nos équipes de tisser des liens avec le monde de l'Entreprise (certaines entreprises directement, ou encore les chambres de commerce et de l'industrie, par exemple, qui n'affichent pas aussi ouvertement des opinions aussi tranchées que le MEDEF...). Nous pensons que nous gagnerions en intégrité, en honnêteté et en dignité, à ne pas suivre comme un seul homme ceux qui visent à lamener les organisations de salariés, à casser le monde du travail et à influencer sur les gouvernements pour pousser les travailleurs à bénéficier de retraites de plus en plus tardives et de plus en plus restreintes.

Que les chefs d'établissement boycottent ces assemblées auxquelles on les convie aux côtés du MEDEF, que les syndicats d'enseignants relayent ce message ; laissons notre hiérarchie se mouiller toute seule auprès de cette organisation dont la vocation n'est certainement pas d'être au sein de nos établissements et qui ne devrait pas être en mesure d'essayer d'en influencer les enseignements.



TZR : enfin des victoires !

PAR CLOTHILDE DOZIER ET KARINE BOULONNE

Quand la lutte paie, il faut le dire. La situation des TZR, en première ligne des attaques gouvernementales pour flexibiliser les personnels, est toujours très tendue. Le rectorat vient d'essuyer deux revers, mais n'a pas dit son dernier mot.

Une catégorie particulièrement attaquée

Le SNES se bat quotidiennement aux côtés des TZR depuis la création de cette catégorie, intervenant auprès du rectorat dans toutes les instances où nous siégeons, en organisant des réunions, des rassemblements, des stages syndicaux (le stage TZR du 14 mars a réuni près de 40 TZR, une liste de diffusion internet a été créée pour permettre une information et une mobilisation plus rapides), en assistant juridiquement les collègues syndiqués.

Il y a quelques années, nous avons déjà mis en échec le Rectorat qui affectait à temps plein les TZR de génie en technologie (l'affectation concerne désormais d'abord les volontaires, sur un maximum de 9 h) ; nous avons également obtenu en juin 2007 le respect des textes en matière de rattachement administratif : l'établissement de rattachement (RAD) déterminé lors de la première affectation comme TZR doit être maintenu, c'est le simple respect des textes et aucun argument « technique » ne peut lui être opposé.

En 2006 - 2007, un autre "gros chantier" nous a occupés : celui de l'affectation massive de TZR non volontaires en documentation.

Cette année, le secteur TZR a aussi eu à se battre contre les projets de fusion de zones, pour les frais de déplacement (des recours juridiques ont été déposés) et le rétablissement de bonifications mutations.

En mars 2008, notre travail a été partiellement récompensé.

Enseignant – documentaliste, c'est bien un métier !

Le 9 janvier dernier (2008), le tribunal administratif a condamné l'administration à verser 1000 euros de dommages et intérêts à une collègue, TZR certifiée de lettres modernes. Ce jugement était accompagné de l'annulation de l'arrêté affectant cette collègue hors de sa discipline, en documentation.

Cette affectation date d'octobre 2006, période pendant laquelle le rectorat avait généralisé cette pratique, faisant fi des besoins en lettres et du statut des collègues, refusant de renouveler le contrat de vacataires en documentation, entérinant ainsi les attaques ministérielles à l'égard des documentalistes. Nous avons alors incité cette collègue (et d'autres), à faire respecter ses droits auprès du tribunal administratif. A l'époque, peu ont osé s'engager dans cette voie juridique, inquiets des délais de recours

ou de l'opinion de l'administration à leur égard (le SNES de Lille ne peut se substituer juridiquement aux collègues qui doivent faire l'effort d'entreprendre une démarche individuelle, soutenue bien sûr par le SNES). Aujourd'hui, nous remercions la collègue d'avoir été jusqu'au bout de la démarche. Maintenant, le jugement du tribunal de Lille peut et doit servir d'argument face à une administration qui dénigre de plus en plus la qualification des personnels.

Nous demandons par ailleurs qu'un véritable travail soit fait dans l'académie concernant la reconversion : assez de reconversions sauvages ! Il faut des collègues volontaires, formés et reconnus ensuite par l'institution.

Le rectorat recule partiellement

Le 27 février, le rectorat annonçait son projet de fusion de 4 zones sur les 15 que comprend l'académie (Boulogne avec celle de Montreuil et Lille avec celle de Roubaix-Tourcoing). Il prétendait également élargir à toute l'académie la zone d'intervention des TZR en langues à faible diffusion, en philosophie, en hôtellerie et dans certaines disciplines professionnelles (voir bulletin académique 265). Face à la mobilisation des collègues (pétition en ligne sur le site du SNES), après une audience de l'intersyndicale par le Recteur, ce dernier a annoncé lors du CTPA du 21 mars que les zones de Boulogne et de Montreuil ne fusionnaient plus ; que les TZR menacés de zones académiques conservaient leurs zones actuelles.

Par contre, les zones de Lille et Roubaix-Tourcoing fusionnent (les collègues de ces 2 zones ont finalement été réaffectés automatiquement).

Sur ce dernier point, le SNES seul est intervenu, chiffres à l'appui : c'est bien pour pallier le manque de remplaçants sur la zone de Roubaix-Tourcoing que la fusion a lieu, les taux d'utilisation des TZR de cette zone sont compris entre 50 et 100 % !

Pour nous la solution, c'est d'abonder les zones, pas de dégarnir les zones limitrophes !

Mais restons vigilants et déterminés

Derniers couacs en date : anticipant la décision des instances officielles, donc du Recteur, les services du rectorat avaient paramétré i-prof en fonction des premières annonces de février. Le revirement du 21 mars n'a pu être enregistré en raison du week-end de Pâques. Résultat : une belle frayeur pour les TZR de Boulogne et de Montreuil ayant demandé une mutation, car leur formulaire de confirmation indiquait qu'ils étaient en mesure de carte ! Renseignement pris, il s'agit bien d'une erreur technique qui sera rectifiée.

C'est aussi en raison de ce paramétrage précipité que les TZR de Lille – Roubaix n'ont pas pu émettre

de vœux de préférences (nécessaires pour demander un remplacement à l'année). Nous intervenons actuellement pour que le rectorat prenne en compte les « vœux papier » de ces collègues, même s'ils arrivent tardivement.

A notre permanence, nous recevons de nombreux exemples de la dégradation continue des conditions de travail des remplaçants. Untel, affecté à Arras, est appelé à compléter son service à Vermelles et Méricourt (pour 2 h de soutien !) ; un autre est appelé à compléter son service de 9 h dans un établissement à 45 kms du premier... Des collègues sont affectés en zone limitrophe, sans qu'on connaisse les critères exacts qui déterminent le choix de celui-là (souvent le même) plutôt qu'un autre, etc...

Dossier toujours en attente : le rétablissement des points mutations.

Le Recteur avait également annoncé la mise en place d'un groupe de travail pour étudier le retour de bonifications pour les TZR, éventuellement valables pour la rentrée 2008. Le 21 avril, le rectorat n'avait toujours pas fixé de date de réunion, alors que la vérification des barèmes pour le mouvement intra a lieu les 21 et 22 mai !

Des difficultés à faire respecter le travail et les droits des élus des personnels

L'affectation des TZR, en cours d'année, répond à une opacité étrange dont l'administration se satisfait aisément. **Nous réclamons que le rectorat donne aux représentants des personnels, avant chaque période de vacances, le fichier mis à jour de tous les TZR, avec leur discipline, leur établissement de rattachement, leur suppléance. Cette année, ce fichier nous a été communiqué en septembre et en février ! Le dernier fichier était par ailleurs erroné et incomplet. Ce qui nous donne tout le loisir de vérifier, d'étudier les affectations ! Les personnels ont des élus qui doivent avoir les moyens de travailler et d'exercer correctement leurs mandats.**

L'argument ultime de l'administration reste la pénurie de moyens (et donc le budget indigent de l'éducation nationale). Il faut donc forcer le gouvernement à revoir le budget et à mettre fin aux suppressions de postes qui entraînent une gestion à flux tendus !

Une action réussie (grève, manifestation) doit aussi permettre au niveau académique d'infléchir le rapport de force, en faveur des représentants des personnels, face à l'administration.

Il faut donc agir ! Et le SNES a pour cela besoin de tous : TZR, mais aussi collègues en postes fixes, car la casse des statuts commence avec les TZR.

IUFM : qui peut prétendre gagner les élections quand l'abstention atteint 93 % ?

PAR KARINE BOULONNE

Comment organiser des élections sans électeurs ? Petit précis de dynamitage électoral en sept leçons.

Les élections pour désigner les représentants des stagiaires (mandat de 2 ans) et des formateurs (4 ans) ont eu lieu les 19 et 20 mars. Depuis la création de l'IUFM, elles étaient remportées haut la main par la FSU (le score de la liste SNES atteignant 60 à 80 % des suffrages). En 2008, revirement pour les stagiaires : notre liste arrive en 2^{ème} position, derrière le SE-UNSA.

Le SNES et la FSU dérangeraient-ils ?

Les chiffres de syndicalisation sont similaires, voire meilleurs que les années précédentes, le nombre de syndiqués SNES est même supérieur au nombre de suffrages recueillis, nos passages dans les centres IUFM permettent de mesurer l'image positive du SNES et l'absence des autres organisations syndicales. Ce résultat n'est certainement pas non plus une remise en cause de nos orientations, il s'agit surtout d'une volonté manifeste de limiter le nombre de votants et de tenter par ce biais de nous écarter des nouvelles instances. Une enquête auprès des PLC2 a confirmé que beaucoup d'entre eux n'avaient pas été mis au courant du scrutin par l'administration ou qu'ils n'étaient pas présents dans leur centre de vote les jours de vote ; or, tous les votes précédents le confirment : plus la profession s'exprime, plus elle le fait en notre faveur.

Nous avons depuis des années alerté l'IUFM : comment améliorer la participation des stagiaires et étudiants à l'élection de leurs représentants au sein de l'IUFM (participation déjà faible à l'époque, de l'ordre de 20 %) ? Comment sensibiliser les « usagers » à l'importance du scrutin ? Comment les amener à devenir les acteurs de leur formation ? Habitué à consulter régulièrement nos syndiqués ainsi que l'ensemble des personnels, à communiquer ensuite largement, nous pensions, sans doute naïvement, que l'IUFM avait les mêmes priorités, en particulier à un moment où il est attaqué de façon virulente et où il aurait besoin d'être soutenu par ceux qui y suivent une formation. Las, les 19 et 20 mars derniers, nous avons assisté à une parodie de démocratie, tout ayant été fait pour obtenir une participation ridicule de 6,8 % (meilleure qu'ailleurs, se félicite pourtant le secrétaire général de l'IUFM) : quelle

valeur va-t-on accorder à une représentation qui est le fruit de 93,2 % d'abstentions, dont quelques-unes ont été provoquées par des règles particulièrement restrictives et en recul par rapport aux années précédentes ?

Des instances pour représenter qui ?

1. Une représentativité à géométrie variable

5838 stagiaires et étudiants ont voté pour élire leurs 6 représentants (soit 1 pour 973), les 7 professeurs d'université ont droit, eux, à ... 3 élus (1 pour 2,3) !

Si on voulait caricaturer le nouveau conseil d'école, on pourrait imaginer qu'un professeur d'université ayant constitué sa propre liste, avec son seul nom, ayant été élu par sa seule voix, au plus fort reste, serait considéré comme aussi représentatif qu'un stagiaire ou un étudiant élu par plusieurs centaines de ses condisciples ... Curieuse idée de la démocratie que celle de l'IUFM et des concepteurs de ces nouveaux statuts !

2. Les délices du « plus fort reste »

Autre élément qui interroge : les résultats se calculent au plus fort reste. Cela signifie concrètement que la liste FSU qui obtient 35,8 % des voix chez les formateurs, obtient 1 siège, soit autant qu'une liste asyndicale qui obtient 12 % des voix (l'ancien mode de calcul aurait permis de garder 2 sièges).

Un simulacre de démocratie sciemment orchestré

3. Garder secret le règlement électoral

Première surprise : le règlement électoral n'est pas accessible aux organisations syndicales, il faut passer par un syndiqué. Autrement dit, les organisations syndicales n'ayant pas de syndiqués à l'IUFM n'ont pas la possibilité de présenter de listes !

4. Eviter d'informer les électeurs de l'élection

Le calendrier choisi écartait de fait les étudiants en 1^{ère} année de CAPES : quand bien même ils auraient été informés, il ne fallait pas être grand clerc pour prédire que les candidats aux concours (épreuves écrites en mars) n'allaient pas se précipiter pour voter au sortir de leurs épreuves ! Centre IUFM de Villeneuve d'Ascq : 1579 inscrits, 30 votants, abstention de 98,1 % ...

5. Restreindre les possibilités de vote

Mais ce n'est pas tout : l'intégration de l'IUFM à l'Université implique que les règles électorales du supérieur s'appliquent à l'IUFM. Dorénavant donc, le vote par correspondance est interdit, seul le vote par procuration est possible. Si l'on ajoute à cela le zèle de l'IUFM à interpréter ce nouveau règlement électoral, on comprend mieux le taux record d'abstention :

- un formateur de Calais (FSU, faut-il le préciser ?) découvre incidemment qu'il est électeur (il n'a reçu aucune profession de foi, ni aucune information officielle). Il parvient à se faire inscrire sur les listes électorales in extremis et même à voter à Outreau plutôt qu'à Villeneuve d'Ascq. Parvenu au bureau de vote, on lui explique qu'il a bien le droit à 2 mandats, mais que son propre vote compte déjà comme un mandat !!! Finalement, les 3 votes, conformes au règlement électoral, seront pris en compte lors du dépouillement, mais combien de collègues ou de votes sont ils ainsi passés à la trappe ?

6. Supprimer la campagne électorale

- la campagne électorale a été quasi inexistante : les professions de foi étaient consultables sur l'ENT (espace numérique de travail) de l'IUFM 9 jours avant le scrutin, les électeurs potentiels étant prévenus par courrier électronique à leur

PARTICIPATION	Site	Site	Site	Site	Site	Site	Site	Total
	ARRAS	DOUAI	OUTREAU	V. D'ASCQ	GRAVELINES	LILLE	VALENCIENNES	
PLC 1 et 2 inscrits			aucun		aucun		aucun	
Total PLC + PE	1377	1102	486	1579	253	621	414	5838
Total Votants	98	30	70	30	50	64	53	395
% de participation	7,1	2,7	14,4	1,9	19,8	10,3	12,8	6,76

seule adresse professionnelle (dont on connaît l'usage intensif qu'il en est fait !).

7. Conditionner le droit de vote à une épreuve de vitesse sur route

• Dans un souci d'éviter des votes multiples pour un même électeur, l'IUFM a pris une initiative incompréhensible : lors des scrutins précédents, les stagiaires votaient où ils le souhaitaient, dans un des 7 centres que compte l'académie, il n'y a jamais eu de tentatives de fraude, ni même débat sur ce principe. Il semblerait pourtant que nous ne soyons plus capables de vérifier aujourd'hui ce que nous faisons depuis 10 ans (vive le progrès !) : **en 2008, un centre de vote est donc attribué à chaque stagiaire, mais, nouvelle surprise, ce centre n'est pas forcément celui où il est en formation le jour du scrutin !** Un de nos candidats a vainement essayé de voter, mais il devait le faire à Arras, alors qu'il est en stage à Boulogne et en formation à ... Gravelines ! On peut avoir des convictions, mais elles doivent être sacrément solides pour faire 230 km pour simplement déposer un bulletin de vote !

• Curieusement, des formations 2^{ème} année pour les stagiaires collègues et lycées n'ont pas eu lieu les 19 et 20 mars : le mercredi 19, les stagiaires étaient libérés dans la journée pour assister à une réunion mutations organisée par le rectorat, en dehors des centres IUFM bien sûr ; à Arras, le jeudi 20, étaient présents seulement 2 groupes de PLC2 contre 5 habituellement, une formation à Douchy prévue initialement en avril a été avancée au jour des élections.

Résultat, dans les centres où les stagiaires PLC2 étaient inscrits (plutôt électeurs du SNES, faut il le rappeler ?), l'abstention atteint des sommets (Douai : 30 votants sur 1102 inscrits, abstention de 97,3 % !), alors que les centres plutôt à dominante professeur des écoles s'en sortent mieux (Gravelines obtient même une participation de 19,8 %. Aucun PLC2 n'étant inscrit sur les listes électorales de ce centre, aucun d'entre eux présent en formation le jeudi sur ce centre n'a pu voter). Mais ce ne sont sans doute que de malheureuses circonstances

Les élections sont coûteuses, en temps, en matériel, en énergie, en mobilisation de militants, elles représentent un coût également pour l'IUFM : comment justifier un tel gâchis autrement que par la volonté réelle de déconsidérer les organisations vraiment représentatives au sein de l'IUFM ? Lors du prochain scrutin, dans 2 ans, un vote électronique sera peut-être mis en place. S'il permettra sans doute d'augmenter les chiffres de participation, cette modalité est dans la droite ligne d'une individualisation des comportements, contraire à nos pratiques et à nos aspirations.

Résultats pour les usagers : avec 181 voix, le SE-UNSA obtient 3 sièges, avec 146 voix, la FSU obtient 2 sièges, le SGEN obtient le dernier siège avec 25 voix.

Ces résultats ne peuvent que laisser amer étant donné que la FSU est quasiment le seul interlocuteur de l'IUFM depuis sa création, que nos militants sont présents toute l'année (et pas

seulement le jour des élections), comme en témoignent des taux de syndicalisation approchant les 40 % pour le SNES et l'affluence des stagiaires lors des permanences au S3.

Nous remercions les candidats présents sur notre liste et les collègues qui ont réussi à voter pour elle malgré tous les obstacles mis en place.

Dernière minute : les élections à l'Université d'Artois sont annulées !

Quelques jours après les élections à l'IUFM se tenaient les élections aux différents conseils de l'Université d'Artois. A la surprise générale, la FSU avec 187 voix chez les enseignants a concurrencé dangereusement la liste du président de l'Université (191 voix), même si cela ne se traduit pas dans la répartition des sièges étant donné le nouveau mode de calcul LRU : à 4 voix près, 1 siège pour la FSU, 5 pour la liste gagnante.

Les élections ont été émaillées de nombreux dysfonctionnements dont le plus flagrant fut la distribution d'un courrier à en tête de la présidence de l'Université d'Artois et appelant à voter pour une liste ! 7 jours seulement après le dépôt des recours, la commission de contrôle annulait les élections, qualifiant même cette lettre de « moyen de propagande » remettant en cause l'égalité entre les listes. Il reste à espérer que ce camouflet servira de leçon et qu'il sera possible de faire vivre une véritable démocratie syndicale au sein de l'Université et de l'IUFM !

infos métier infos catégorie infos métier infos catégorie

EAF :

Maintenir la pression

En bougeant tout récemment, sous la pression du SNES, certaines épreuves du Bac. L, le gouvernement a montré qu'il pouvait apporter des modifications au calendrier. Qu'en est-il du rectorat ?

Nous venons d'avoir des précisions sur le calendrier des épreuves orales de l'EAF : si le ministère a fixé l'épreuve écrite le 20 juin, le rectorat a fixé le retrait des copies et la réunion d'harmonisation au mardi 24, la rentrée des notes avant le 04/07 à 10h. Les épreuves orales auront lieu dès le lundi 23 (avec interruption le 24) et jusqu'au 30/06 ou 01/07 selon les séries.

Nous le répétons, ce calendrier est intenable : un collègue qui sort d'une journée d'orales ne peut pas

corriger des copies dans la foulée !

Nous engageons donc les collègues de Lettres, individuellement et par établissement, à écrire au Recteur et à l'Inspection (avec copie au SNES) pour demander, soit un changement de calendrier (avancée des épreuves orales avant l'écrit) comme l'a déjà fait le SNES, soit une nouvelle répartition des tâches (écrit pour les uns, oraux pour les autres).

Odile Deverne

Certifiés

Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude (C.a.p.a. du 25 mars 2008)

L'hécatombe des postes au concours limite fortement les possibilités de promotion par cette voie (une nomination pour 7 titularisations

par concours). Pour 2008, 304 nominations sont possibles nationalement (66 de moins qu'en 2007). L'an dernier, l'académie de Lille n'a eu que 21 nominations sur les 87 propositions remontées à la CAPN.

Les critères selon lesquels les candidats ont été retenus dans l'académie cette année sont les mêmes qu'en 2007 : la note pédagogique, l'échelon, les travaux, les activités reconnues par l'institution, la présence dans des commissions de jury, de préparation des sujets d'examen, les « services rendus » à l'institution (maître de stage, tuteur, formateur...).

Dans les dossiers susceptibles d'être retenus, l'âge et la bi-admissibilité ont été des arguments déterminants comme l'an passé : le Recteur a

accepté de faire quelques nouvelles propositions, voire de modifier le classement des propositions au sein de quelques disciplines pour favoriser la promotion d'un collègue proche de la retraite.

Le projet soumis à la CAPA comptait 93 propositions. Après nos interventions, la liste a été portée à 100, le recteur ayant été attentif aux dossiers que nous avons défendus. La parité hommes-femmes est réalisée, après de nombreuses années d'interventions. Il reste à travailler sur le classement pour atteindre une véritable équité.

Second degré : 84 collègues dont 2 en LP et 27 en collège. La part des collègues enseignant dans le Pas-de-Calais reste inférieure à leur poids dans les candidatures.

Noëlle Célérier

La question des sans papiers revient sur le devant de la scène, après des années de matraquage et de mesures de répression. Des centaines de salariés sont en grève pour obtenir une régularisation qui leur permettrait de vivre sans subir les pressions policières et patronales. Cette mobilisation a obligé le gouvernement à tempérer son discours sécuritaire en annonçant des régularisations au cas par cas, dont on a mesuré les limites dans notre région avec un préfet tentant de revenir sur des engagements du même type après la grève de la faim des sans papiers lillois l'été dernier. Le patronat qui cherche à conserver une main d'œuvre particulièrement bon marché a emboîté le pas aux grévistes et demande lui aussi une régularisation de ses employés, justifiant ainsi la politique de quotas chère à Sarkozy, qui réduit l'immigré à sa seule fonction économique, au mépris de ses droits élémentaires.

Dans l'académie, une marche des sans papiers a commencé le 19 avril et se terminera le 10 mai à Paris, après de multiples étapes dans notre région. Cette marche se déroule 12 ans après l'expulsion des sans papiers de l'église Saint Bernard à Paris. Depuis, les lois répressives se sont multipliées: notamment la loi CESEDA, qui vise les regroupements familiaux et l'acquisition de la nationalité par mariage représentant 45 % du total des naturalisations, freine considérablement les droits des immigrés de longue date à obtenir une carte de résidant et pèse sur les possibilités des étudiants étrangers de poursuivre des études.

La FSU demande la régularisation de tous les sans-papiers, la suppression des centres de rétention et des zones d'attente indignes d'une démocratie et une autre politique de l'immigration. Elle est partie prenante de l'ensemble des mouvements (RESF, contre une immigration jetable, etc.) et lutte depuis le début aux côtés des sans papiers.

Elle le fait au nom du droit à l'éducation de tous les jeunes vivant sur le territoire car, au final, ce sont toujours des jeunes et donc nos élèves qui subissent les conséquences de cette répression systématique. Ce gouvernement flirte avec le racisme et la xénophobie (qu'on se souvienne des tests ADN !) et au final ce sont nos droits fondamentaux à toutes et à tous qui se réduisent, ce sont nos valeurs qui sont mises en cause, et nos responsabilités qui sont engagées. Qu'on ne dise pas que cela ne « nous concerne pas », alors que le gouvernement tente d'impliquer l'Ecole dans sa politique ! Nos collègues du primaire qui se battent contre l'obligation de fichage de leurs élèves le savent bien et il nous faut être très vigilants dans notre propre domaine.

La section académique du SNES appelle tous les syndiqués à manifester leur solidarité en participant aux marches et manifestations qui ponctuent l'action des sans papiers.

Michel Devred

UN STAGE SYNDICAL POUR LES STAGIAIRES ET LES NOUVEAUX TITULAIRES

Et tous les syndiqués intéressés !

Jeudi 12 juin de 9 h 30 à 17 h

(demande d'autorisation d'absence à envoyer au rectorat par voie hiérarchique avant le 12 mai)

1^{ère} partie : Entrer dans le métier

Questions pratiques : prise de fonction, rentrée, prime néo-titulaire et d'installation, participation au PAF, ...

Droits et devoirs d'un enseignant ou CPE. Spécificités des TZR

Rester syndiqué au SNES (et militer ?)

2^{ème} partie : Faut-il supprimer les IUFM ?

Quelle formation pour les enseignants et les CPE ?

Il est nécessaire de vous inscrire auprès du SNES (s3lil@sn.es.edu ou courrier au SNES, 209 rue nationale à Lille) pour que vous soyez informés du lieu de stage et que nous puissions faire les réservations nécessaires pour la salle et les repas.

Echos des S1

Le samedi 26 avril, le lycée Picasso, qui fêtait ses 40 ans d'existence, accueillait M. Percheron et une représentante du Recteur. Elèves, personnels, parents d'élèves, élus municipaux d'Avion et Méricourt : une centaine de personnes manifestait à l'entrée du Lycée à l'arrivée des « officiels » pour rappeler le contexte insupportable de cette journée de « fête ».

Le discours du maire d'Avion, M. Robitail, a été immédiatement offensif, dénonçant les suppressions de postes et les attaques contre le service public dans une région toujours marquée par de fortes inégalités. Même tonalité très « remontée » contre la politique relayée par le rectorat dans le discours de M. Percheron, qui a rappelé la situation économique et sociale de notre région et s'est indigné des multiples fermetures de formation dans toute l'académie. Le discours très rapide de la représentante du recteur a été accueilli dans l'assistance par la levée de pancartes dénonçant la casse de l'école, et un silence glacial.

M. Percheron, arborant du début à la fin notre autocollant « unis pour l'avenir du Lycée Picasso », a profité de cette tribune avionnaise pour annoncer :

-la volonté de la région de cesser ses financements aux universités, qui ne relèvent pas de sa compétence, en réponse au récent

discours du recteur sur la politique régionale de rénovation des lycées ;

-une probable action dans les prochains jours pour dénoncer les multiples fermetures de filières;

-son refus de la logique d'annexion/fusion d'établissements, en particulier dans le cas du Lycée Picasso (puisque cette menace existe très clairement). Il nous a été dit, par M. Percheron, que la région s'opposerait au démantèlement du LEGT et du LP que certains semblent projeter.

Nous prenons acte du soutien qui a ainsi été apporté à notre mobilisation, et surtout des engagements pris, aussi bien au niveau du lycée Picasso qu'au niveau global de l'éducation dans la région.

Nous continuons, pour notre part, notre mobilisation dès la semaine du 28 avril.

Le S1 du Lycée Picasso, et l'ensemble des personnels en lutte.

(consultez régulièrement le site de la section académique pour prendre connaissance des initiatives des sections syndicales SNES dans les établissements de l'académie)

Elections à la C.A. académique du S.n.e.s.

La Commission administrative académique du S.n.e.s. élue tous les deux ans est le "Parlement" du S.n.e.s., l'instance la plus importante après le Congrès. La CA est chargée de désigner les bureaux de la section académique et des deux sections départementales, ainsi que le secrétariat qui représente le syndicat auprès des autorités académiques.

Réunie au moins une fois par trimestre, la CA est alors un lieu de débat et de prise de décisions que le secrétariat met en œuvre. Pour qu'elle soit ouverte et démocratique, le S.n.e.s. a fait le choix d'une organisation en tendances. Chaque syndiqué peut participer à la vie d'une tendance ou en proposer une nouvelle. Présentées aux suffrages des syndiqué-e-s, elles permettent aux différentes sensibilités de s'exprimer et de peser sur les décisions de notre syndicat.

Un vote massif des syndiqués est un signe important de vitalité de la démocratie syndicale. Pour les candidats et les élus, c'est le signe de l'intérêt porté par les syndiqués à l'investissement militant dont ils font preuve, et cela aussi est important.

Le vote dans les S1 aura lieu du **mardi 13 mai au samedi 31 mai inclus**

Les secrétaires de S1 voudront bien provoquer une réunion de la section, afin d'organiser le vote et de désigner une commission de dépouillement.

- Chaque syndiqué, membre du S.N.E.S. à jour de ses cotisations, est électeur.

- Chaque syndiqué émet **un seul vote** pour l'une des listes en présence (scrutin de listes **sans panachage ni vote préférentiel**). Il peut utiliser le bulletin de vote ci-dessous ou s'en procurer un auprès du secrétaire du S1.

- Le vote a lieu à **bulletin secret** : chaque électeur place son bulletin de vote sous double enveloppe ; l'enveloppe extérieure cachetée porte le nom et la signature de l'intéressé ; elle est remise directement ou par correspondance au secrétaire de S1.

- Le dépouillement est effectué dans les S1 **le samedi 31 mai au plus tard** par la commission désignée.

- Les résultats seront transmis immédiatement au siège du S3, à : «Michel DEVRED, S.N.E.S. - S3 de Lille, 209, rue Nationale, 59000 Lille», avec la mention **«Résultats élections»**. Ils doivent parvenir **le mercredi 11 juin au plus tard**.

- Les votes des S1 ne seront pris en considération que s'ils sont accompagnés de la liste des votants dont l'appartenance au S.N.E.S. sera certifiée par le secrétaire et le trésorier du S1, et signée par les membres de la commission de dépouillement. La liste d'émargement ou les enveloppes signées doivent être transmises au S3.

- Les résultats du vote, section par section, seront publiés dans le bulletin académique.

- Les retraités désignant actuellement leur

représentant à la C.A. ne participent pas à ce vote. Ce représentant sera élu par un vote individuel des retraités pendant la période des élections à la C.A.

- Le dépouillement académique aura lieu le **vendredi 13 juin à 17 h** au siège du S3.

Les candidats voudront bien participer à ce dépouillement.

Attention : Pour les votants n'ayant pas payé dans les S1 où ils votent, il est impératif de mentionner le S1 où ils ont versé leur cotisation.

Résultats du vote sur le rapport d'activité et le rapport financier de la section académique de Lille

Syndiqués :	3296
Votants :	909
Participation :	27,58%

	Rapport d'activité	Rapport financier
Votants	909	909
Blancs ou nuls :	5	5
Exprimés	904	904
Pour	767 84,85%	766 84,73%
Contre	21 2,32%	8 0,88%
Abstention	116 12,83%	130 14,38%

Elections à la C.A. du S3 de Lille

- Scrutin de mai 2008

Je vote pour la liste :

(Entourer le nom de la liste retenue)

Liste d'Union

Liste Ecole Emancipée

Liste d'Union : profession de foi

L'académie de Lille est mise à rude épreuve depuis dix ans par le nombre de suppressions de postes. C'est pourquoi nous avons toujours milité pour construire un plan d'actions dès le début de l'année scolaire et en particulier au moment du budget. Quand nos revendications ne sont pas reprises au niveau national, nous les portons dans le cadre d'actions et de grèves académiques : 18 octobre 2007, 29 février 2008. Récemment encore, quand le ministère a décidé de sacrifier des postes pour développer le nombre d'heures supplémentaires, nous avons aussitôt lancé une pétition afin d'organiser le refus de ces heures. De même, nous avons dénoncé l'impossible calendrier du bac et proposé également une pétition. Quand notre collègue de Berlaimont a été humilié par la justice, la rapidité de notre réaction a permis une mobilisation nationale.

Autrement dit, nous portons la revendication de recrutements de personnels qualifiés à un haut niveau, mieux rémunérés, pour un service public d'éducation laïc, ambitieux, assurant la réussite de tous. Cela ne peut se faire sans la réaffirmation de l'égalité des trois voies de formation (générale, technologique, professionnelle), au service de l'élévation des qualifications de tous les élèves. Nous défendons ces revendications à travers des actions à la fois construites, rapides et entraînant l'adhésion de la majorité des collègues.

Dans un contexte politique particulièrement difficile, l'école et plus largement le service public d'éducation sont soumis à de violentes attaques qui menacent l'ensemble de ses valeurs. Nous avons en face de nous un pouvoir qui ne recule devant rien pour occuper les médias (hommage à Guy Mocquet, suppression de la classe le samedi matin dans

le primaire, projet de l'accompagnement éducatif en collège...). Mais, ne nous y trompons pas ! Sont en jeu rien moins que la laïcité, le droit des jeunes à poursuivre des études (réforme Fillon, commission Pochart, réforme des lycées et en particulier le bac professionnel en 3 ans en attendant les autres secteurs) ou la conception exigeante d'une formation articulée sur les disciplines.

L'enjeu est donc celui de la démocratisation de l'école qui est remise en cause en permanence, que ce soit dans l'enseignement technologique ou l'orientation. Notre responsabilité est de montrer les cohérences et de donner les moyens de riposter à ces attaques multiples en montrant la logique qui les inspire. Car il nous faut aussi dénoncer et empêcher la casse des acquis sociaux, des retraites et de l'assurance maladie, les attaques contre les services publics et nos statuts.

En même temps, nous savons que l'ampleur même des attaques rend la riposte difficile à construire. C'est pourquoi nous refusons les incantations stériles. Les actions ne sont pas seulement à imaginer : il faut se rendre dans les établissements, organiser des réunions d'information syndicales, prendre conscience de la souffrance de certains collègues face à des chefs tyranniques, savoir que nombreux sont ceux qui comptent sur nous pour les aider, pour suivre leurs dossiers de mutations... Le SNES n'est pas un moyen de propagande politique, c'est un véritable outil de défense de nos droits. Aujourd'hui plus que jamais il ne faut pas confondre les deux.

Malgré ces difficultés nous restons optimistes : difficile, la lutte n'est pas vouée à l'échec. Conserver la confiance des personnels, mener la bataille des idées en préférant au prêt à porter syndical l'élaboration collective des revendications, maintenir la volonté d'agir dans l'unité mais sur des bases claires et sans

compromissions, sont les conditions de nouvelles victoires. Voilà notre programme.

C'est sur ces bases là que nous vous invitons à nous renouveler votre confiance.

La liste d'Union regroupe les syndiqués se réclamant de la tendance Unité et Action et des camarades qui, au moment de la création du nouveau SNES en 1967, ont fait le choix d'une alliance qui a permis dans l'académie de rompre avec des pratiques bureaucratiques et réformistes. Ces camarades sont toujours actifs dans la section des retraités et nous respectons ces engagements pris par nos aînés.

Nous vous proposons une liste de 54 camarades où toutes les catégories sont représentées (certifiés, agrégés, CPE, COP, PEGC, SE, MA et contractuels, stagiaires IUFM, et retraités) et où la parité femme/homme est respectée. Les camarades qui se présentent à vous sont issus de plus de 50 établissements, zones de remplacement et CIO différents. En outre, la liste d'Union a fait le choix du renouvellement en choisissant 14 nouveaux camarades.

Tous les syndicats n'ont pas notre richesse démocratique. Tout n'est pas parfait, mais il est certain que tous les syndiqués du SNES peuvent s'exprimer et choisir réellement leurs représentants dans le syndicat. Il faut le dire, la participation est souvent médiocre et c'est regrettable...emparez-vous de votre syndicat, votez ! Et si vous voulez une section académique toujours aussi réactive et efficace, votez pour la liste d'Union.

La C.a. comprendra en outre un représentant des retraités (et un suppléant) désigné par le S1 des retraités.

Gilbert GAMBIEZ et Reynald DAUBRESSE, candidats titulaire et suppléant, se réclament de la liste d'Union.

**ENSEMBLE FAISONS LE CHOIX DE POURSUIVRE UNE OFFENSIVE SYNDICALE COHERENTE !
VOTONS POUR LA LISTE D'UNION !**

Liste Ecole Emancipée : profession de foi

Des attaques comme s'il en pleuvait !

Non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, franchises médicales, casse des retraites (passage aux 41 annuités), des miettes en guise d'augmentation de salaires alors que les prix explosent, démagogie sécuritaire et anti-immigrée dont les travailleurs sans-papiers sont les premières victimes, casse de l'hôpital, du code du travail, vaste plan d'austérité labellisé « Révision générale des politiques publiques », l'offensive gouvernementale frappe sur tous les fronts. Même désavoués dans les urnes au mois de mars, même minoritaires dans l'opinion, Sarkozy-Fillon ont accéléré leur offensive anti-sociale et entendent faire payer aux classes populaires le retournement de la conjoncture économique provoqué par la folie du libéralisme et de la finance.

Sur le terrain éducatif, les choix budgétaires du gouvernement éclairent le reste de sa politique : casse des BEP, nouveaux programmes au rabais dans le 1^{er} degré, loi LRU dans les universités... en attendant la « réforme » inspirée du rapport Pochard qui marquera la fin de nos statuts et du service public de l'éducation si nous laissons faire.

Renforcer le syndicalisme, c'est organiser les luttes

Les raisons de la colère ne manquent pas et les directions syndicales nationales ne peuvent prétexter l'absence de volonté de se battre pour rester l'arme au pied. Mais elles paraissent anesthésiées et réduites à l'immobilisme.

Dès cet automne, dans un contexte pourtant difficile, la résistance sociale s'est exprimée (régimes spéciaux, université, ...). La colère est bien là mais, faute d'une réelle volonté de faire converger les luttes, l'initiative reste du côté du gouvernement.

18 octobre, 20 novembre, 24 janvier, des journées d'actions aussi ponctuelles qu'espacées, secteur après secteur, force est de constater que la tactique des directions syndicales nationales joue le calendrier gouvernemental en refusant d'œuvrer à la convergence des luttes seule à même de créer un rapport de force suffisant. Faute d'être inscrites dans un plan d'action global, autour de revendications claires et unifiantes, les journées d'actions sans lendemains, mêmes majoritaires, laissent le champ libre à Fillon et Sarkozy dont le programme est le décalque de celui du Medef.

De nombreux collègues sentent que nous sommes à un tournant. Les choix gouvernementaux signent la remise en cause durable du service public d'éducation mais aussi la fin de toutes les avancées arrachées de haute lutte au siècle dernier. Face à cela, il faut un syndicalisme de lutte qui ne compte que sur les mobilisations pour faire valoir nos intérêts et qui se donne pour perspective un affrontement global avec le gouvernement.

Pour un syndicalisme de lutte !

Nous voulons un syndicalisme efficace dans les mobilisations, qui fasse réellement écho au ras-le-bol face aux fermetures de classes, aux suppressions de postes, aux licenciements des personnels précaires, à l'aggravation du tri social dont les élèves sont

victimes, au mépris et à l'arrogance de la hiérarchie.

Il faut un syndicalisme :

- ▶ qui intervienne systématiquement dans le sens d'une **convergence des luttes** avec les élèves, parents et tous les salariés, du public et du privé ;
- ▶ qui s'appuie sans hésitation sur les luttes et qui **développe les outils démocratiques de lutte**, les Assemblées Générales et coordinations ;
- ▶ qui développe des **revendications unifiantes** (titularisation immédiate des personnels précaires, augmentations salariales uniformes) et combat tout ce qui peut diviser (hiérarchie) ;
- ▶ qui lutte pour une **école égalitaire**, une formation au service de l'émancipation de l'individu, **contre sa soumission aux exigences patronales**, contre le tri social ;
- ▶ qui soit attaché à **l'unité d'action indispensable autour des revendications des salariés** pour préparer un mouvement d'ensemble stoppant l'offensive libérale ;
- ▶ qui intervienne dans les **mobilisations sur les sujets de société** (Droit des femmes, Resf, régularisation des sans papiers, droit au logement, etc.) ;
- ▶ qui ait aussi **l'ambition de changer la société**.

**C'est ce choix que les syndiqués pourront faire en votant pour
la liste présentée par l'Ecole Emancipée.**

Liste d'Union

Titulaires

NOM - Prénom	Catégorie	Etablissement	Ville
BARON Agnès	Agrégé	Lyc. Jesse Forest	Avesnes sur Helle
BOUCHART Georges	Certifié	Lyc. Eugene Woillez	Montreuil
BOULONNE Karine	Certifié	Lyc. Darchicourt	Hénin Beaumont
BOURGUIGNON Clémence	Certifié	stagiaire	
		Col. Pilatre de Rosier	Wimille
CAREMEL Jean-François	Certifié	Col. Bernard Chochoy	Norrent Fontes
CASTELLI Delphine	Certifié	Col. Van Der Meersch	Cappelle la Grande
CHAMPIRE Christian	Certifié	Col. Langevin wallon	Grenay
COLIN Michaël	Agrégé	Lyc. Marguerite de Flandres	Gondécourt
COSTENOBLE Didier	Agrégé	Lyc. Raymond Queneau	Villeneuve d'Ascq
COURSELLE Nicole	Certifié	Col. Camille Claudel	Villeneuve d'Ascq
DENEUEGLISE Serge	Agrégé	Lyc. Pasteur	Somain
DEVERNE Odile	Agrégé	Lyc. Montebello	Lille
DEVRED Michel	Agrégé	Lyc. Montebello	Lille
DOOGHE Emilie	Certifié	Lyc. Pasteur	Hénin Beaumont
DUMOULIN Samuel	Certifié	Col. Jean Jacques Rousseau	Avion
DUQUESNE Boris	Certifié	Col. du Pévèle	Orchies
FILIPPI Florent	Certifié	Lyc. Jean Lavezzari	Berck
FLAMAND Christel	Certifié	Lyc. Branly	Boulogne
FROMENT Hélène	Certifié	Col. Jules Verne	Maubeuge
GENY Romain	Agrégé	Lycée Pablo Picasso	Avion
HASBROUCK Juliette	Certifié	ZR Cambrai - Lyc. Paul Duez	Cambrai
HOCHART Frédéric	Certifié	Lyc. Blaise Pascal	Longuenesse
HURET Agnès	Certifié	Col. Schumann	Pecquencourt
LAUMENERCH Magali	Certifié	Col. Jules Verne	Maubeuge
LECHER Francis	Certifié	Lyc. Carnot	Arras
LELEUX Dany	Certifié	Lyc. de l'Escaut	Valenciennes
LESTANG Philippe	Certifié	Col. Schuman	Halluin

LOHAT Natacha	Certifié	Lyc. Marguerite de Flandres	Gondécourt
PERLOT Vincent	Agrégé	Lyc. Paul Duez	Cambrai
PIECUCH Catherine	Agrégé	ZR Arras - Lyc. Robespierre	Arras
QUETU Thierry	Certifié	Lyc. Branly	Boulogne
RIVOALLAN Stéphane	C.p.e.	Col. du Caraquet	Desvres
SAFFAH Rachid	Contractuel		
SAUVAGE Hubert	Certifié	Lyc. Henri Darras	Liévin
SURPLIE Gilles	Certifié	Lyc. Albert Châtelet	Douai
VANWYNENDAELE Karine	Agrégé	Col. Michelet	Lens
WLODARSKI Jacky	Certifié	ZR Douai - Valenciennes - Lyc. Watteau	Valenciennes

Suppléants

ALVAREZ Corinne	Agrégé	Lyc. Gaston Berger	Lille
ANSEL Gérard	P.e.g.c.	Col. du Val de Gy	Avesnes le Comte
BEFVE Claudine	Certifié	Lyc. Faidherbe	Lille
BRICOUT Pascal	Certifié	Col. St Exupéry	Hellemmes
CELERIER Noëlle	Agrégé	Lyc. Raymond Queneau	Villeneuve d'Ascq
COS Jean-Claude	Certifié	Lyc. Emile Zola	Wattrelos
DELANGUE Eric	Certifié	Lyc. Fénélon	Lille
DELFOSSÉ René	C.p.e.	LP Edouard Lalo	Lille
DESPRETZ Arlette	Certifié	Col. Marie Curie	Tourcoing
DESPREZ Claire	Co-Psy	C.i.o.	Somain
DOZIER Clothilde	Certifié	ZR Lens - Collège Jean Vilar	Angres
FOURRE Laurence	Certifié	Col. Charles Péguy	Arras
MAATI Joëlle	C.p.e.	Lyc. Corot	Douai
MORTIER Françoise	Certifié	Col. du Triolo	Villeneuve d'Ascq
SHIRLEY Maryline	Agrégé	Lyc. Blaise Pascal	Longuenesse
SNORIGUZZI Sylviane	Certifié	Col. Léon Blum	Villeneuve d'Ascq
STAVOT Charlotte	Surveillante	LP Michel Servet	Lille

Liste Ecole Emancipée

Titulaires

NOM - Prénom	Catégorie	Etablissement	Ville
ADAMS Raymond	Certifié	Lycée Mousseron	Denain
BLANCHON-DENYS Catherine	Certifiée	Lycée Montebello	Lille
BORTOLUSSI Sophie	Certifiée	Collège J. de Saint Aubert	Libercourt
BOUDET Françoise	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
BOUFFIUX Ingrid	Agrégée	Lycée Colbert	Tourcoing
BOULET Viviane	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
BRUNEEL Marie-Françoise	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
BUISSET Jean-Michel	Certifié	Collège Rouges Barres	Marcq en Baroeul
CADIOU Philippe	Certifié	Lycée Jean Bart	Dunkerque
CAMUS Francis	Certifié	Lycée Montebello	Lille
CARRAUD Olivier	Certifié	Lycée Léonard de Vinci	Calais
COURBOIS Dominique	Agrégé	Lycée Branly	Boulogne / mer
CROQUEFER Céline	Certifiée	ZR Dunkerque-Lycée Angellier	Dunkerque
DEBEYER Elisabeth	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
DELOGE Anne	Agrégée	Lycée Angellier	Dunkerque
DEMALS Eric	Certifié	Collège Molière	Villeneuve d'Ascq
DE MONTGOLFIER Matthieu	Certifié	Lycée Angellier	Dunkerque
DESREUMAUX Anny	Certifiée	Collège Rouges Barres	Marcq en Baroeul
DUVAL Séverine	Certifiée	Collège J. de Saint Aubert	Libercourt
FOULON-THOMY Valérie	Certifiée	Collège J. de Saint Aubert	Libercourt

JAGODA Maryse	Agrégée	Collège Rostand	Marquise
LELU Anne	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
MECQINION Béatrice	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
NGUYEN Jean-Rémi	Agrégé	Lycée Angellier	Dunkerque
ODDOUX Evelynne	Agrégée	Lycée Jean Bart	Dunkerque
ORIOLE Romain	Certifié	ZR Lille - Lycée Queneau	Villeneuve d'Ascq
PEDRETTI Mario	Certifié	Lycée Angellier	Dunkerque
PETIT Jean-Claude	Certifié	Lycée Hazard	Armentières
POPULÉ Eric	Certifié	Lycée Mariette	Boulogne / mer
PLUCHARD Bruno	Certifié	Lycée Montebello	Lille
PUPKO Marie-José	P.e.g.c.	Collège Molière	Villeneuve d'Ascq
RAIMBAULT Claire	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
RUCHE Françoise	Certifiée	Lycée Angellier	Dunkerque
THOUVENOT Lydie	Agrégée	Lycée Darchicourt	Hénin-Beaumont
TURBOT Mathilde	Certifiée	Collège Le Triolo	Samer
TURBOT Nicolas	Certifié	Lycée Branly	Boulogne / mer
WATTEL Anne-Sophie	Agrégée	Lycée Mousseron	Denain

Suppléants

ODDOUX Gilbert	Certifié	Lycée Angellier	Dunkerque
----------------	----------	-----------------	-----------